



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 1er juillet 2020

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.66**

**Dossier n° : AE 20.0132**

**Demandeur : CHARBONNEL Benoît**

**Date d'enregistrement de la demande : 14/04/2020**

**Date limite de candidature : 10/08/2020**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois fixé à partir du 24 juin 2020 de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 24 octobre 2020.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LANOBRE	8,90	RATELADE Lydie	A 0012, 0130, 0391, 0407, 0415, 0463, 0464, 0889, 0889
LANOBRE	7,20	TOURNADRE Solange	A 0387, 0389, 0390, 0392, 0405, 0416, 0417, 0431, 0423
LANOBRE	6,70	BOUSSARIE Catherine	A 0402, 0403, 0129, 0131, 0183, 0397, 0476, 0608, 0894
LANOBRE	6,00	TOURNADRE Bernard	A 0011, 0017, 0185, 0462, 0467, 0469, 0540
TREMOUILLE	0,81	TOURNADRE Bernard	H 0124

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**